

► VŒUX DU PRÉSIDENT



Madame, Monsieur,

Au nom de tous les collaborateurs de la Banque Transatlantique, je vous souhaite, à vous et à vos familles, une excellente année 2018. L'année 2017 aura été marquée par une nouvelle croissance record des encours gérés par votre banque, qui atteignent aujourd'hui 32 milliards d'euros. Cette réussite nous vous la devons. Elle témoigne de la confiance que vous portez en la qualité de nos conseils délivrés dans le respect des règles d'éthique et de transparence, valeurs qui nous sont chères et que nous partageons avec notre actionnaire le groupe Crédit Mutuel-CMI I. Grâce à la solidité financière de notre groupe, la Banque Transatlantique continue de se développer là où vos exigences vous portent, en France comme à l'étranger. Par ailleurs, la Banque Transatlantique reste très attentive aux évolutions technologiques et à l'innovation. Conscients qu'au quotidien vos attentes ne sont plus les mêmes, notre volonté est d'investir toujours plus dans la modernisation de nos outils digitaux tout en maintenant le lien humain au cœur de notre relation. L'ensemble des collaborateurs de la banque, et de ses filiales, reste à votre écoute pour vous accompagner dans chacun de vos projets. A vous tous, je vous réitère mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bruno Julien-Laferrière, Président du Directoire

► ACTUALITÉS FINANCIÈRES

Et pourtant la Bourse monte...

Un an après l'élection de Donald Trump, le marché actions US continue son ascension. L'indice S&P 500 culmine à plus de 24 600 points battant ainsi 57 records historiques et le Nasdaq 70, pulvérisant le record de 61 enregistré, en 1999. La valorisation des actions américaines a atteint des niveaux élevés ainsi que d'autres actifs risqués tels que ceux des obligations émises par des entreprises plus ou moins endettées. Les analystes se demandent si, quand, et comment le rallye actuel dans les segments risqués des marchés financiers américains prendra fin. Ces craintes et ces interrogations ne semblent pas pour le moment capables d'enrayer le mouvement ascensionnel de la bourse américaine : et pourtant elle monte...

Les indices boursiers américains s'offrent même le luxe d'une accélération sur le dernier trimestre avec une hausse sur la période de + 6,41 % pour le S&P 500 et de + 6,27 % pour le Nasdaq. Ceux-ci sont portés principalement par un PIB revu à la hausse ainsi que par la perspective de voir la réforme fiscale passer l'examen des deux chambres du Congrès avant la fin de l'année 2017. La désignation de Jerome Powell comme prochain Président de la Réserve Fédérale a accompagné le mouvement, puisque ce dernier dit vouloir s'inscrire dans la continuité de la politique monétaire menée par son prédécesseur. Il indique également vouloir alléger les contraintes pesant actuellement sur les banques, ce que Wall Street a apprécié. Par ailleurs, Janet Yellen estime que la croissance économique US est visible sur tous les fronts, déclarant que les conditions d'une hausse des taux en décembre sont réunies.

Les indicateurs économiques sont bien orientés

Que ce soit concernant le marché du travail avec des créations d'emplois plus fortes qu'anticipées, la confiance du consommateur qui repart ou encore des indices d'activité en amélioration, les chiffres américains affichent de belles perspectives et ce malgré les ouragans. La croissance du Produit Intérieur Brut américain est ainsi ressortie à 3,3 % en rythme annualisé, contre une progression de 3,1 % au deuxième trimestre.

Malgré les bons indicateurs européens, les incertitudes allemandes pèsent sur les indices

En Europe, le PIB de la zone euro a progressé de 0,6 % sur le troisième trimestre 2017, avec une dynamique commune à tous les pays : + 0,8 % en Allemagne et en Espagne, + 0,5 % en France et en Italie. L'indice de l'activité manufacturière de novembre s'est inscrit en forte hausse, pour atteindre 57,5 contre 56,0 en octobre et celui des services est passé de 55,0 à 56,2. Dans le même temps, l'indicateur de confiance des ménages s'est encore amélioré, pour s'établir à 0,1 (un plus haut de 17 ans). Ces bons indicateurs macro-économiques et des résultats d'entreprises positifs n'ont toutefois pas empêché les indices boursiers européens d'être éteints sur la période avec un indice Eurostoxx 50 en hausse de seulement 0,4 %. Ce mouvement s'explique en partie par la difficulté d'Angela Merkel à trouver une majorité stable pour gouverner après le résultat des élections législatives allemandes ainsi qu'à quelques histoires spécifiques.

Les taux américains sont en hausse

Sur le front obligataire, les taux américains sont en hausse de 7 points de base sur le taux 10 ans à 2,4 % sur les trois derniers mois de l'année du fait des espoirs, qui restent à concrétiser, d'un vote au Sénat de la réforme fiscale du Président Trump ainsi que de la dissipation des craintes sur la faiblesse de l'inflation (hausse de l'inflation sous-jacente). Et malgré des taux à la hausse, elle monte...

Les taux européens baissent

En zone euro, la déception sur les derniers chiffres d'inflation sous-jacente a alimenté un mouvement de baisse généralisée sur les taux : le taux 10 ans allemand baisse de 15 points de base à 0,31 % ainsi que le taux 10 ans français qui baisse de 8 points de base à 0,66 % (il retrouve ainsi son niveau de début d'année effaçant ainsi toute la hausse antérieure). Malgré la communication de plusieurs membres de la BCE sur la dynamique de la croissance européenne, les marchés financiers intègrent la possibilité que la BCE puisse rester accommodante

au-delà de septembre 2018. Mais le plus étonnant pour l'observateur des marchés financiers, outre le mouvement formidable de hausse des actions américaines, c'est que celui-ci est concomitant à une très faible volatilité. Or la volatilité est une mesure du risque et donc de la peur des investisseurs. C'est comme si les marchés étaient sans surprises et sans à-coups. Cette belle image rassurante ne saurait cacher la sanction infligée à ceux qui ont déçu les attentes des analystes

ou échoué à délivrer des résultats positifs : Altice (- 59 %), Vestas (- 29 %), Elior (- 24,3 %), Siemens Gamesa (- 15,5 %) ...

Dans cet environnement, il nous faut donc être de plus en plus sélectif et actif pour pouvoir tirer tous les bénéfices de ce mouvement de hausse des indices boursiers.

Achévé de rédiger le 14/12/2017

► FISCALITÉ

Le projet de loi de finances pour 2018 est en cours de finalisation au Parlement au jour de la rédaction de notre article. Nous en détaillons certaines dispositions phares ci-dessous sous réserve du vote définitif de la loi et de la validation du Conseil Constitutionnel fin décembre

Le Prélèvement Forfaitaire Unique (PFU)

Une imposition forfaitaire de 30 % serait mise en place à compter du 1^{er} janvier 2018 sur les revenus mobiliers (dividendes et intérêts) et les plus-values de cession de valeurs mobilières. Cette imposition se décompose en un impôt sur le revenu au taux de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux au taux de 17,2 %. Les contribuables qui y auraient intérêt pourraient opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu lors du dépôt de leur déclaration des revenus.

Cette option serait globale : tous les revenus entrant dans le champ du PFU seraient alors soumis au barème progressif. A ce Prélèvement Forfaitaire Unique, s'ajoute éventuellement la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus de 3 % ou 4 %.

L'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)

L'ISF serait remplacé à compter du 1^{er} janvier 2018 par un impôt sur la fortune immobilière. Certaines règles ne devraient pas changer notamment le barème (de 0,5 % à 1,5 %) et le seuil d'assujettissement (1,3 millions d'euros de patrimoine immobilier net), l'abattement de 30 % sur la résidence principale, le régime des impatriés, l'exonération applicable aux biens professionnels et le plafonnement.

L'assiette de l'IFI inclurait les immeubles détenus directement par les personnes physiques, les parts ou actions de sociétés ou organismes à hauteur de la

fraction de leur valeur représentative d'immeubles ou de droits immobiliers, la valeur des contrats d'assurance-vie rachetables exprimés en unités de compte à hauteur de la fraction représentative des actifs immobiliers taxables. Seraient exclus tous les actifs mobiliers et financiers, notamment les titres de sociétés ne détenant pas d'actifs immobiliers, les comptes bancaires, les actions, les obligations...

S'agissant des dettes liées aux actifs immobiliers, diverses mesures seraient prévues pour limiter leur déductibilité.

La Baisse de l'Impôt sur les Sociétés (IS)

Le taux d'IS diminuerait progressivement jusqu'à 25 % en 2022. Le taux réduit de 15 % pour les PME sur les 38 120 premiers euros de bénéfices serait maintenu.

L'augmentation du taux de la CSG

La hausse de 1,7 % de la CSG s'appliquerait pour les revenus du patrimoine à compter de l'imposition des revenus 2017 (revenus fonciers perçus et plus-values de cession de valeurs mobilières réalisées depuis le 1^{er} janvier 2017) et pour les produits de placement sur les revenus 2018. En contrepartie de cette hausse de la CSG, les cotisations d'assurance maladie et chômage pour les salariés sont supprimées en deux temps. Les travailleurs indépendants bénéficient d'une baisse de leurs cotisations maladie et familiale.

Achévé de rédiger le 15/12/2017

► TRANSATLANTIQUE INTERNATIONAL SANTÉ (1)

La Banque Transatlantique a développé une complémentaire santé pour les Français expatriés, ou en partance pour l'étranger

Expatrié ou détaché, Transatlantique International Santé vous offre une protection médicale optimale et sur mesure soit en complément de la Caisse des Français de l'Étranger (ou de la sécurité sociale française), soit dès le 1^{er} Euro engagé dans le pays d'expatriation⁽²⁾. Les garanties sont valables et identiques dans le monde entier.

Cette assurance se décline en cinq niveaux de garanties selon les besoins de chacun, et notamment l'hospitalisation, les frais médicaux courants, les frais d'optique et dentaires. Pour certaines dépenses de santé, les remboursements sont basés sur les frais réels. Les garanties santé peuvent être complétées

par des options d'assistance (rapatriement et responsabilité civile). Transatlantique International Santé assure les membres d'une même famille dans les meilleures conditions et avec le même niveau de garantie. Cette couverture est valable, que les membres de la famille voyagent ensemble ou non.

Votre conseiller, accompagné de conseillers en assurance, est à votre disposition pour établir une proposition.

⁽¹⁾ Souscription avant 65 ans

⁽²⁾ Sauf États-Unis et Suisse



Tenez-vous informé de l'actualité de votre banque. Retrouvez la Banque Transatlantique sur LinkedIn et Twitter !